

---

Adresse des républicains de la société populaire de Loches (Indre-et-Loire) félicitant la Convention pour ses mesures contre le fédéralisme, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des républicains de la société populaire de Loches (Indre-et-Loire) félicitant la Convention pour ses mesures contre le fédéralisme, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 622-623;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_78\\_1\\_41886\\_t1\\_0622\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41886_t1_0622_0000_5);

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

tagne, présentée à la Commission par Jean-Victor Campagne, citoyen français.

La Commission, considérant qu'elle doit s'empresser de saisir tous les moyens de propager l'opinion publique, d'échauffer les âmes, d'alimenter et d'entretenir le feu sacré du patriotisme, dont tous les républicains doivent être sans cesse pénétrés; a arrêté unanimement cet ouvrage, très-propre à remplir ces vues; et a voté des remerciements à son auteur.

Délivré conforme au registre :

*Signé* : Cattaert, président, DEMAUX, secrétaire général.

Les administrateurs du conseil du département de la Moselle invitent la Convention nationale à rester à son poste, et lui font part qu'au cri de la patrie en danger, le peuple s'est levé tout entier dans le département de la Moselle; que ses magistrats ont marché avec lui à la frontière, et qu'ils ne sont tous rentrés dans leurs foyers qu'après avoir donné à la patrie 9 bataillons de première réquisition, qui occupent déjà les villes frontières.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre des administrateurs du conseil du département de la Moselle (2) :*

*Les administrateurs du conseil du département de la Moselle, à la Convention nationale.*

« Au cri de la patrie en danger, le peuple s'est levé tout entier dans le département de la Moselle, et ses magistrats ont marché avec lui à la frontière. Il n'est rentré dans ses foyers qu'après avoir donné à la patrie neuf bataillons de première réquisition, qui occupent déjà les villes frontières, qui sont organisés et s'exercent déjà dans les villes où ils sont en garnison.

« Vous, mandataires du souverain, continuez à remplir l'attente du peuple; la journée du 31 mai a purgé votre sein des conspirateurs qui l'infectaient.

« Déjà plusieurs ont expié leurs forfaits sous le glaive vengeur de la loi; mais les dangers ne sont point passés, les satellites des tyrans souillent encore le sol de la liberté. Chaque jour voit éclore dans l'intérieur une nouvelle trahison. Restez donc à votre poste, jusqu'à ce que la liberté et l'indépendance nationales soient immuablement assurées.

« Metz, le 5<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année de la République française, une et indivisible. »

(*Suivent 10 signatures.*)

Les républicains de la Société populaire de Hoche [LOCHES], département d'Indre-et-Loire, félicitent la Convention sur la Constitution qu'elle a donnée à la France, et sur les mesures qu'elle a prises contre le fédéralisme.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

*Suit l'adresse des républicains de la Société populaire de Loches (2) :*

*Les républicains composant la Société populaire de Loches, département d'Indre-et-Loire, aux représentants du peuple souverain.*

« Loches, le 14<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II.

« Législateurs,

« Si jamais vous vous montrâtes véritablement dignes de votre honorable mission, ce fut dans les journées salutaires des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, en expulsant du temple de la liberté et livrant à la vengeance des lois ces mandataires infidèles, qui, sous l'ombre de l'inviolabilité, machinaient la ruine de la République. Vous prouvâtes à l'univers que la rage et les projets liberticides des tyrans doivent s'évanouir devant la volonté d'un peuple libre.

« Depuis cette époque à jamais mémorable, amis vrais de la liberté, vous vous êtes constamment occupés de son affermissement.

Mille lois salutaires ont préparé le bonheur des Français; vous avez révisé la Déclaration des droits et donné à la France une Constitution digne d'elle. Elle a reçu ce chef-d'œuvre de la raison et de l'esprit humain comme un bienfait de la divinité.

Vous venez tout récemment encore de payer un juste tribut aux mânes de Pelletier et de Marat, en abandonnant au glaive national la tête de cette furie que l'Autriche semblait avoir vomie à la honte et pour le malheur de l'humanité.

« Cependant, législateurs, malgré l'immensité de vos travaux, votre carrière n'est pas encore achevée. Pitt, Cobourg et leurs vils agents n'ont pas perdu l'espoir insensé de nous redonner des fers. Vous seuls tenez le fil de leurs trames infernales; vous seuls connaissez et le mal et son siège; vous seuls pouvez donc efficacement appliquer le remède.

« Nous vous le répétons, législateurs, la malveillance est debout, elle attédie les municipalités; elle corrompt les corps administratifs; elle circule en un mot dans toutes les veines du corps politique. Achevez par des mesures révolutionnaires d'extirper jusque dans sa racine, cette plante parasite qui s'efforce d'étouffer dans son accroissement le germe fécond et salutaire de notre régénération.

« Que des républicains justes et sévères descendent un instant de la Montagne; qu'ils parcourent les différentes parties de la République et soient spécialement chargés d'épurer les administrations.

« Le vaisseau de l'Etat vogue encore sur une mer orageuse et couverte d'écueils; les vents, la tempête et la foudre semblent conspirer à l'environner pour le précipiter dans l'abîme. Vous êtes les pilotes à qui nous l'avons confié, nous vous invitons à ne le pas abandonner avant de l'avoir

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 93.

(2) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 752.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 767.

conduit au port et de l'y avoir solidement affermi sur ses ancres.

« Alors, législateurs, vous pourrez céder la chaise curule à vos successeurs; alors, il vous sera libre de retourner dans vos paisibles foyers, où le front ceint de la couronne civique que vous préparez vos concitoyens, étroitement serrés dans leurs bras, vous éprouverez toutes les jouissances de l'âme vertueuse, du cœur sensible, dans les douces étreintes de la reconnaissance et de la fraternité.

« GABORÉ, *président*; POTTIER, *secrétaire*;  
FAULQUIN, *secrétaire*. »

**La Société républicaine de Lorient adresse les mêmes félicitations à la Convention, qui en décrète la mention honorable et l'insertion au « Bulletin » (1).**

*Suit l'adresse de la Société républicaine de Lorient (2).*

*La Société populaire et républicaine de Lorient, à la Convention nationale.*

« Lorient, le 7<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> décade de l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« Des traîtres entravaient votre marche républicaine, le 31 mai dernier, le peuple en masse se leva, vous montra votre force, et vous prîtes des mesures pour purger votre sein. La faction Brissotine et complices avaient fléchi la tête, mais elle n'était point abattue, du milieu des cachots, d'accord avec les perfides qui siégeaient encore au Sénat, leur dessein était de perdre la République, mais vous les avez prévus. C'est toi, Montagne bienfaisante, qui as pris l'engagement d'assurer notre liberté et qui, le 3 de ce mois, as fait livrer au glaive de la loi ceux qui préméditaient notre ruine, nous t'en remercions des actions de grâces, notre confiance est en toi, compte aussi sur nous.

« Les membres du comité de surveillance,

« J.-L. OLIVIER fils, *président*; N.-S. PARMANTIER; PEYRAUD; L.-R. ARNOULT; M. GRANDJEAN aîné; DEFOSSÉ; DUC. »

**Les républicains de Berat appellent la sévérité de la Convention sur les robinocrates, et proposent plusieurs mesures de répression contre ces vampires de la République.**

**Ils se plaignent de n'avoir pas vu leurs noms inscrits parmi ceux des républicains qui ont invité la Convention à rester à son poste.**

**Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).**

**Les citoyens composant la Société populaire de Bagé (4) invitent la Convention à rester à**

**son poste. Ils se plaignent de la disproportion du maximum des objets de première nécessité (1).**

**Le conseil général de la commune de Beauvais jure de maintenir et de défendre jusqu'à la mort la sublime Constitution que la Convention a donnée à la France; il invite les Montagnards à rester à leur poste, à consolider leur ouvrage, à être les régénérateurs du genre humain, et à frapper tous les traîtres et les conspirateurs.**

**Mention honorable et insertion au « Bulletin » (2).**

*Suit l'adresse du conseil général de la commune de Beauvais (3).*

« Beauvais, le 11<sup>e</sup> jour de 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République une, indivisible et impérissable.

Citoyens législateurs,

« Le conseil général de la commune de Beauvais, composé de vrais sans-culottes qui ont contracté l'engagement inviolable de presser l'exécution de vos sages décrets et de toutes les mesures révolutionnaires que commandent les circonstances, vous invitent de rester à votre poste jusqu'à ce que la liberté et l'égalité soient établies sur des bases inébranlables; jusqu'à ce que le drapeau tricolore flottant dans toutes les communes de la République, les despotes coalisés quittent l'absurde, la folle prétention de nous asservir, et soient convaincus qu'un peuple libre ne reconnaît point d'autre maître que la loi, expression de sa volonté.

« Oui, énergiques Montagnards, nous jurons de persister jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre cette sublime Constitution que vous nous avez donnée; consolidez votre ouvrage, soyez les régénérateurs du genre humain.

« Déjà, législateurs, vous avez frappé de grands coups; vous avez fait tomber la tête des traîtres Capet et de celle de Marie-Antoinette, la plus scélérate des femmes; vous avez purgé le Sénat français de ces perfides et insidieux députés qui voulaient, par leur trame infernale, par leur manœuvre liberticide, plonger la France dans un abîme de maux. Depuis, tous vos instants ont été consacrés au bonheur du peuple, vous n'avez laissé passer aucun jour sans prendre quelques mesures vigoureuses contre les ennemis de l'extérieur, et sans frapper les conspirateurs du dedans; vous venez surtout de porter un rude coup à l'égoïsme, à l'aristocratie des richesses par votre décret sur le maximum des objets de première nécessité, nous y applaudissons et nous le ferons exécuter.

« Restez donc à votre poste, le salut de la République l'exige et vous le commande; continuez de frapper les traîtres, les conspirateurs et de prendre des mesures vigoureuses pour

du 2<sup>e</sup> mois de l'an II, l'adresse de la Société populaire de Bagé fut renvoyée à la Commission des subsistances.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 767.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(4) D'après le *Bulletin* du 9<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> décade

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 94.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 752.